AR PREFECTURE

082-218201127-20190926-CM20190926_36-DE

Regu le 01/10/2019

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 26 septembre (26/09/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 20 septembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, Maire,

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints**,

Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux ETAIENT REPRESENTES**:

Mme Maryse BAULU (représentée par Monsieur Maurice ANDRAL), Adjoint,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Gilles BENECH, (représenté par Monsieur Pierre GUILLAMAT), Mme Valérie CLARMONT (représentée par Madame Marie CASTRO), Conseillers Municipaux.

ETAIENT ABSENTS:

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, Conseillers Municipaux.

Madame VALETTE est nommée secrétaire de séance.

36 - 26 septembre 2019

36. Modification du règlement intérieur des services municipaux de garderie, restauration scolaire et ALAE

Rapporteur: Mme GARRIGUES.

Vu le Code de l'éducation et son article R531-52.

Vu la nécessité pour la collectivité d'avoir son propre règlement intérieur relatif aux services municipaux de garderie, restauration scolaire et ALAE.

Considérant qu'il convient d'actualiser le règlement intérieur relatif aux services municipaux de garderie, restauration scolaire et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole).

AR PREFECTURE

082-218201127-20190926-CM20190926_36-DE Regu le 01/10/2019

Considérant l'intérêt de préciser les modifications liées aux horaires d'ouverture du service périscolaire, et à la modification de l'article 11 sur les régimes particuliers.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE les termes du règlement intérieur des services municipaux de garderie, de restauration scolaire et d'ALAE, et notamment les modifications apportées aux horaires d'ouverture du service périscolaire, et à l'article 11 dudit règlement ci-après annexé.

Pour copie conforme

Moissac le 30 septembre 2019

Le Majre,

Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :